

# ACTION URGENTE

## CHILI. DES DÉTENUS METTENT UN TERME À LEUR GRÈVE DE LA FAIM

Quatre détenus chiliens qui avaient entamé une grève de la faim le 15 mars ont recommencé à s'alimenter.

Héctor Llaitul, Jonathan Huilical, José Hueniche et Ramón Llanquileo, qui appartiennent à la communauté indigène mapuche, ont entamé une grève de la faim le 15 mars pour protester contre le recours à la législation antiterroriste dans l'affaire les concernant. En outre, selon eux, les procédures légales n'auraient pas été scrupuleusement respectées.

Les quatre détenus ont décidé de mettre un terme à leur grève de la faim le 9 juin, après avoir rencontré l'archevêque de Concepción. À l'issue de cette rencontre, une commission de défense des droits des Mapuches a été créée.

Le 22 mars, le tribunal pénal de Cañete avait condamné les quatre hommes à des peines allant de 20 à 25 ans de réclusion pour un vol qualifié avec intimidation, ainsi qu'une tentative d'homicide sur un procureur adjoint et de graves blessures infligées à des policiers. Le 3 juin, la Cour suprême chilienne a partiellement annulé la décision de justice initiale et ramené les peines à des durées allant de 10 à 14 ans d'emprisonnement.

**Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.**

Ceci est la première mise à jour de l'AU 171/11. Pour plus d'informations : <http://amnesty.org/fr/library/info/AMR22/001/2011/fr>

Informations complémentaires sur l'AU 171/11, AMR 22/002/2011, 10 juin 2011

